

Communication publicitaire destinée à tous publics

FOOD FOR generations RAPPORT annuel D'IMPACT 2022

L'avenir est notre présent



PREPROGRESS

PEOPLE
PLANET
PROGRESS

CPR Invest — Food For Generations

Le fonds est indirectement associé à l'impact généré par les entreprises dans lesquelles il investit.



1,7 md €

Encours sous gestion



-15 %

Réduction de l'intensité carbone
du portefeuille vs son univers
d'investissement



157

Actions d'engagements menées



64,6 %

Part du portefeuille avec des objectifs
SBT validés



2,5 x

Réduction de l'intensité eau
du portefeuille vs celle de l'univers



97 %

Taux de participation aux Assemblées
Générales

Source CPRAM. Données au 31/12/2022. Détails et définitions page 18.

L'univers d'investissement comprend les entreprises opérant tout au long de la chaîne alimentaire avant la mise en œuvre de notre approche d'investissement responsable.

Les données carbone sont fournies par Trucost. Les données d'intensité d'eau sont fournies par Thomson Reuters pour Refinitiv. Les données SBT sont disponibles sur le site Internet <https://sciencebasedtargets.org/companies-taking-action>.

avant-PROPOS



STÉPHANE SOUSSAN,
Gérant Actions thématiques
CPRAM

L'année 2022 a concentré de nombreuses crises qui ont contribué à une hausse très marquée des prix des produits alimentaires déjà à des niveaux élevés depuis le début de la crise liée au Covid-19¹.

L'agriculture, si elle est indéniablement une des principales causes du réchauffement climatique avec une forte contribution aux émissions de gaz à effet de serre, n'en est pas moins une des premières victimes et en paie la lourde facture². A chaque année son lot de nouveaux records de températures entraînant sécheresse et pénuries d'eau. Et les autres événements climatiques extrêmes se font plus fréquents, plus violents anéantissant parfois entièrement les récoltes. En cela, 2022 n'a pas été épargnée. Citons par exemple le dôme de chaleur au Canada, l'ouragan Ian en Floride, les intenses chutes de grêle en France, les inondations en Chine ou encore les incendies spectaculaires aux quatre coins du monde.

Mais l'année 2022 a été marquée aussi et surtout par l'invasion de l'Ukraine par la Russie fin février. Le blé est devenu une nouvelle arme géopolitique au même titre que le gaz et le pétrole. Le conflit aux portes de l'Europe a entraîné dans son sillon une inflation généralisée impactant durement l'ensemble de la chaîne de valeur alimentaire, de la hausse des prix des matières premières alimentaires à l'hyper inflation des prix des emballages avec la flambée du coût de l'énergie et du transport.

L'accompagnement de l'ensemble des acteurs de la chaîne dans de telles circonstances est donc un impératif mais il doit être assorti d'engagements forts des entreprises notamment sur la prise en compte des enjeux environnementaux. Ainsi, depuis le lancement de la stratégie Food For Generations en 2017, des objectifs de réduction des intensités carbone et eau s'ajoutent à l'objectif de performance du fonds. En outre, la préservation du capital naturel est un des six thèmes d'engagement prioritaires du Groupe Amundi auxquels nous nous associons. Les secteurs alimentaires sont particulièrement ciblés eu égard à leur impact sur la biodiversité, les océans et la pression qu'ils exercent sur les ressources naturelles.

Nous vous invitons à découvrir dans ce troisième rapport annuel d'impact de CPR Invest - Food For Generations la démarche responsable mise en œuvre, l'engagement mené avec les entreprises et les résultats obtenus de façon directe par notre approche durable et du fait des choix du gérant et de façon indirecte au travers des entreprises dans lesquelles le fonds investit.

1. L'indice FAO des prix des produits alimentaires est une mesure de la variation mensuelle des cours internationaux d'un panier de produits alimentaires de base (céréales, produits laitiers, huiles végétales, viande et sucre). <https://www.fao.org/worldfoodsituation/foodpricesindex/fr/>

2. <https://www.unep.org/news-and-stories/press-release/our-global-food-system-primary-driver-biodiversity-loss>
The Encore Tool identified Consumer Staples as having "very high materiality rating" for terrestrial ecosystem use, water use, freshwater ecosystem use, marine Ecosystem use and "high materiality rating" for GHG emissions, non-GHG air pollutants, water pollutants, soil pollutants, solid waste, and other disturbances.

DE L'INVESTISSEMENT THÉMATIQUE À L'INVESTISSEMENT À IMPACT

Une philosophie repensée

Parmi les pionniers de l'investissement thématique et avec près de 20 milliards d'euros d'encours sous gestion⁴ aujourd'hui, CPRAM se positionne parmi les principaux acteurs européens sur cette classe d'actifs. **Dès 2017, les nouvelles stratégies lancées ont intégré une approche responsable en visant à apporter une réponse à des défis majeurs de notre siècle** qu'ils soient sociaux, démographiques, technologiques ou climatiques : Food For Generations en 2017, Education et Climate Action en 2018, ou encore Social Impact sur la réduction des inégalités en 2019. Depuis, **CPRAM n'a cessé de se structurer autour de l'Investissement Responsable et d'innover pour faire évoluer ses stratégies** et méthodologies en lien avec l'amélioration des données, la prise de conscience des investisseurs et la maturité du marché dans son ensemble.

Même si l'investissement thématique et l'investissement à impact partagent des points communs, nous sommes conscients qu'il s'agit d'un changement de paradigme où la performance financière n'est plus appréciée seule mais au même niveau qu'une performance sociale et/ou environnementale. C'est donc la transformation globale de nos pratiques qui s'opère avec un changement de mentalités inévitable de tous et pas seulement du gérant, mais également des managers et des dirigeants des sociétés de gestion, des investisseurs et de toutes les parties prenantes.

Des cadres de référence et d'analyse rigoureux

À ce jour, quatre **grandes stratégies sont considérées comme investissement à impact** chez CPRAM : les compartiments de CPR Invest - Food For Generations, Education et Social Impact ainsi que ceux de la gamme Climat. Elles représentent 5 milliards d'euros d'encours sous gestion⁴.

Les philosophies d'investissement des fonds s'inscrivent dans **des cadres de référence tels que les Accords de Paris et les Objectifs de Développement Durable (ODD)** et leur processus de gestion répondent aux standards de place tel que celui défini par le GIIN⁵ dont les caractéristiques principales portent sur l'intention de contribuer à générer un impact social ou environnemental positif, piloter la performance de l'impact et apporter les preuves de l'impact réalisé par les investissements.

En 2021, Amundi a développé une **méthodologie de classification propriétaire** afin d'assurer que les meilleurs standards sont respectés avant de qualifier un fonds comme investissement à impact. L'évaluation, menée par les équipes ESG d'Amundi, s'appuie sur un questionnaire en trois parties selon les piliers de référence de l'impact investing : intentionnalité, additionnalité et mesurabilité (détails page 5).

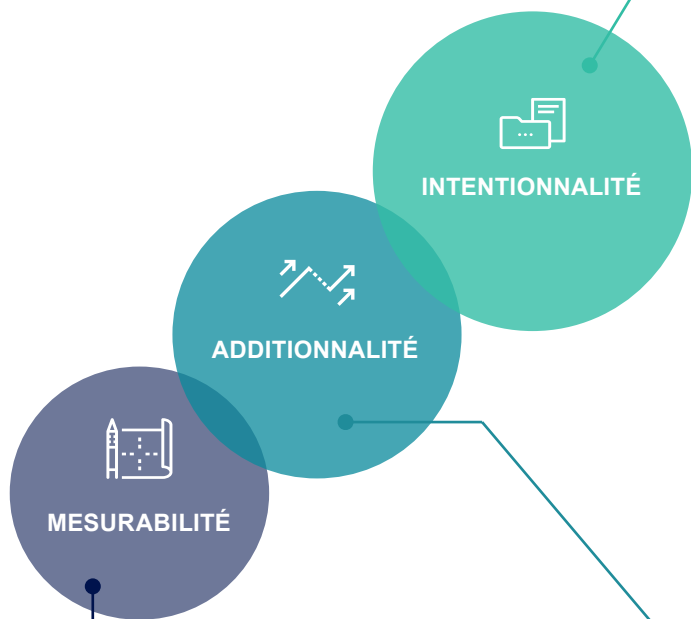
Afin de bien clarifier son offre, CPRAM a choisi de soumettre à ce jour les quatre stratégies précitées. Celles-ci ont toutes obtenu une note leur permettant d'être référencées parmi la gamme d'investissements à impact du Groupe au regard des éléments synthétisés dans l'illustration. Dans le cadre de ses ambitions ESG à horizon 2025, Amundi s'est fixé l'objectif d'atteindre 20 milliards d'encours en investissement à impact en élargissant son offre de solutions⁶. Contribuant à près d'un quart aujourd'hui à l'objectif, CPRAM s'inscrit pleinement dans les ambitions du Groupe. Nos experts participent activement aux projets menés actuellement pour atteindre collectivement cet objectif.

4- Données au 31/12/2022, source CPRAM

5- Global Impact Investing Network (GIIN), <https://thegiin.org/>

6- Plan Amundi Ambition ESG 2025, disponible sur le site https://www.amundi.fr/fr_instit/ESG

Les trois piliers de l'impact déclinés par Amundi et CPRAM



INTENTIONNALITÉ Thèse d'impact

Les objectifs d'impact et la stratégie d'investissement doivent être cohérents, avec une base solide et crédible permettant d'atteindre les objectifs d'impact.

- Définition d'un objectif d'investissement en lien avec les enjeux du thème d'investissement au même niveau que la performance financière.
- Inscription du thème dans un cadre de référence tels que les Accords de Paris ou les ODD des Nations Unies.
- Univers d'investissement construit pour apporter des réponses concrètes sur l'ensemble de la chaîne de valeur du thème pour un impact global.
- Formalisation d'objectifs ex ante au travers d'indicateurs mesurables et pertinents avec le thème le cas échéant.
- Mise en place d'une gouvernance pour encadrer et assurer la pertinence des guidelines définies.
- Processus de labellisation externe des fonds.



MESURABILITÉ Mesure de l'impact & reporting

Le reporting doit fournir des informations sur le déploiement de la stratégie d'impact à chaque étape du processus d'investissement.

- Sélection d'indicateurs pertinents et disposant d'un bon niveau de couverture.
- Suivi rigoureux des objectifs en absolu (et le cas échéant en dynamique) vs un univers pertinent pour le thème (ex : réduction de l'intensité carbone, amélioration du ratio d'équité).
- Mesure et contrôle des externalités négatives au travers des filtres d'exclusions ESG et de controverses.
- Accès à 5 bases de données (BDD) environnement et climat et à des BDD généralistes pour les données sociales en complément du référentiel ESG du Groupe.
- Moyens humains internes et appui sur les brokers pour la récupération manuelle de données non disponibles via des BDD.
- Publication d'un rapport extra-financier mensuel et d'un rapport annuel d'impact sur l'ensemble des paramètres : indicateurs d'impact, statistiques de vote et d'engagement, analyses qualitatives...



ADDITIONNALITÉ Des engagements au-delà de l'investissement

La stratégie d'additionnalité doit être intégrée au processus d'investissement et couvrir une majorité des actifs du portefeuille. Elle doit faire partie d'une stratégie de gestion active pour laquelle des ressources sont allouées.

- Actions d'engagement en lien avec la politique du Groupe sur 6 domaines principaux incluant la transition vers une économie bas carbone, la préservation du capital naturel et la cohésion sociale (détails page 18).
- Démarrage en 2023 d'actions d'engagement complémentaires spécifiques aux enjeux prioritaires de nos thèmes d'impact.
- Participation des gérants aux efforts d'engagement.
- Mise en place d'initiatives spécifiques en dehors de la gestion du fonds : partage des frais de gestion, programme de compensation carbone volontaire, baromètre investisseurs.
- Sessions de formation régulière des équipes et formation systématique des nouveaux arrivants.



Une gouvernance pour impliquer tous les métiers

La grille d'analyse d'Amundi est l'un des éléments clés de la gouvernance en matière d'impact. Elle s'insère plus globalement dans la gouvernance Investissement Responsable (IR) du Groupe. CPRAM s'inscrit en effet dans la politique d'IR d'Amundi dont le pilotage et le suivi par la Direction Générale d'Amundi se réalise au travers de quatre comités : le Comité stratégique ESG & Climat, le Comité de notation ESG, le Comité de vote et le Comité ESG. Au sein de ce cadre Amundi, CPRAM décline ses propres orientations stratégiques et développe des méthodologies de gestion liées à ses philosophies d'investissement et typologies de clientèles. Elle dispose d'instances de gouvernance internes et indépendantes.

Si l'équipe Investissement Responsable composée de trois personnes coordonne les projets et veille au respect et à la cohérence des décisions, toutes les équipes de CPRAM sont sensibilisées et impliquées dans la mise en œuvre de la politique IR.

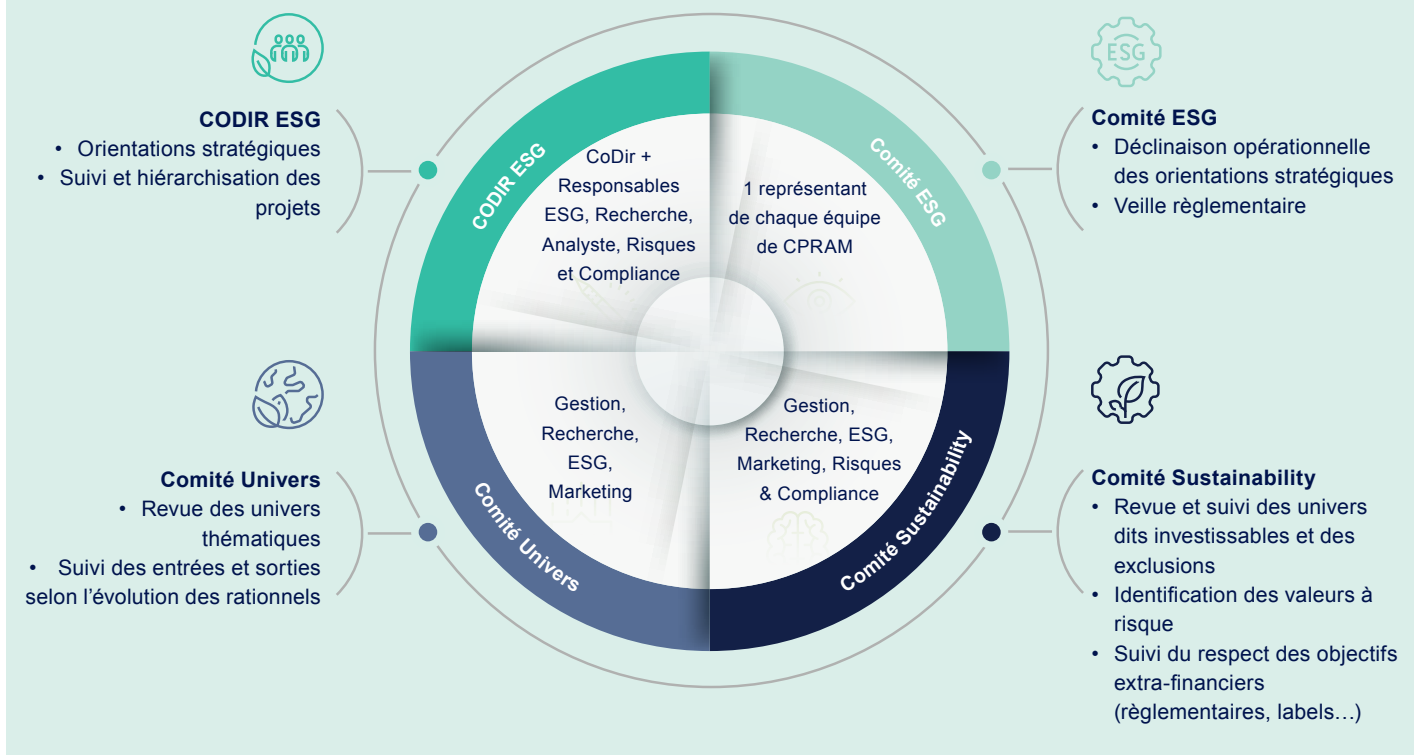
Tous les mois se tient un **Comité de Direction ESG** pour notamment valider les orientations ESG, impact et RSE. Dans la continuité se tient le **Comité ESG** qui réunit au moins un représentant de chacune des équipes de CPRAM

qui se fait l'ambassadeur pour son équipe. Ce comité vise à suivre le lancement ou la transformation des solutions d'investissement, à informer les collaborateurs sur les évolutions réglementaires, la mise à disposition ou les mises à jour d'outils et de données de gestion... et partager ainsi les problématiques et implications pour tous.

En parallèle, les **Comités « Univers » et « Sustainability »** pilotés par l'équipe Recherche visent à s'assurer respectivement de la pertinence et de la cohérence des univers avec leur thème d'investissement et thèse d'impact le cas échéant et pour le second, du suivi et du respect des objectifs et indicateurs d'impact, des exclusions sur critères ESG & controverses, des règles liées aux différents labels et à la réglementation.

Au cours de l'année 2022, **CPRAM a également renforcé son équipe d'Analystes qui se compose aujourd'hui de six analystes financiers & extra-financiers**. S'ils sont tous amenés à aborder les enjeux climatiques propres à leur périmètre, deux analystes parmi eux couvrent spécifiquement les thématiques « solutions climat » et « transition climat ». Ils peuvent s'appuyer sur les outils et ressources du Groupe et contribuent à la mise en œuvre de la politique d'engagement d'Amundi tout en adressant les enjeux spécifiques des thèmes de notre gamme impact. Les premières actions d'engagement sont menées en 2023.

Instances de gouvernance propre à CPRAM



Une gamme impact 100 % labellisée

Il n'existe pas à ce jour de label de place sur l'impact. Néanmoins CPRAM a initié une démarche de labellisation ISR exigeante depuis 2019. Cette démarche a été progressive et ciblée pour répondre à la demande de lisibilité et de transparence des clients. Aujourd'hui, près de 20 milliards des encours sous gestion sont labellisés, soit 1/3 des encours totaux⁴. La gamme Climat, Food For Generations et Social Impact ont reçu le label d'État ISR France. Education, Food For Generations et Social Impact bénéficient du label belge Towards Sustainability.

Quel que soit le pays, les processus de labellisation sont très encadrés et font l'objet d'un audit annuel externe. Ces audits visent d'une part à contrôler la robustesse des stratégies d'investissement et le respect de l'ensemble des règles et indicateurs de suivi ESG et d'autre part à s'assurer du bon fonctionnement des contrôles internes dans le suivi de l'ensemble de ces règles.

La formation de tous, un prérequis

Un point d'attention particulier est mis sur la sensibilisation et la formation de l'ensemble des collaborateurs. Pour ce faire, plusieurs types de formations sont organisés par nos experts en interne selon les sujets : Recherche, Analystes, ESG, Produits...

En 2022, neuf sessions de formations ESG, d'une durée de 30 minutes chacune, ont été organisées. Ouvertes à tous, elles ont permis de couvrir aussi bien la réglementation que les données extra-financières et les exigences spécifiques associées à nos gammes Investissement Responsable (ESG, impact, Climat). En moyenne, 2/3 des collaborateurs y ont participé. En complément, des sessions de formation dédiées aux nouveaux arrivants sont assurées par l'équipe ESG quelques semaines après leur arrivée.

En outre, dans le cadre de son plan Ambition ESG 2025, Amundi s'est donné l'objectif de former 100 % de ses collaborateurs à l'Investissement Responsable d'ici fin 2023. Le Groupe Amundi a mis en place un dispositif de formation et d'accompagnement qui couvre une grande diversité de sujets permettant de se familiariser avec l'IR en général et de comprendre le fonctionnement d'Amundi en tant qu'investisseur responsable. En 2022, ce dispositif a été renforcé avec le lancement du « Responsible Investment Training Program ». Ce programme, en cours de déploiement, propose des parcours de formation dédiés par métier.

Les chiffres clés de la gamme impact



4 thèmes

2 sociaux et
2 environnementaux



5 mds €

d'encours⁴



100 %

des fonds labellisés⁴

Investir Dans La Chaîne De Valeur Alimentaire

Notre approche

CPR Invest - Food For Generations vise à contribuer au défi de nourrir sainement, en quantité suffisante et dans le respect de la planète une population mondiale en forte croissance. Au travers de ses investissements, le fonds cherche à soutenir les développements et adaptations nécessaires aux entreprises de l'ensemble de l'écosystème agro-alimentaire. Cette solution d'investissement s'inscrit dans le cadre du 2ème objectif de développement durable défini par les Nations Unies « faim zéro ».

Pour ce faire, l'univers est mondial, y compris les pays émergents et intègre les entreprises opérant tout au long de la chaîne alimentaire, du champ à l'assiette. Nous les avons regroupées autour de trois maillons, de l'amont à l'aval : la production, la transformation et la distribution alimentaire..



Agriculture

- Producteurs, distributeurs et transformateurs de produits agricoles
- Elevage
- Machines agricoles, engrais
- Infrastructures, traitement et équipements liés à la gestion de l'eau
- Gestion de la forêt



Transformation

- Préparation d'aliments frais et transformés
- Production de plats préparés
- Eaux et boissons (hors alcool)
- Emballages



Distribution

- Commerces alimentaires physiques
- Technologies de la chaîne
- d'approvisionnement
- Restauration traditionnelle et collective
- Plateformes de réservation en ligne

Après la définition de l'univers d'investissement thématique, notre approche durable s'intègre ensuite à chaque étape. Tout d'abord, l'univers thématique est filtré des plus mauvaises pratiques ESG à la fois en moyenne et sur une sélection de critères jugés comme les plus matériels avec les enjeux de la thématique : Biodiversité, pollution & déchets, Valeur nutritionnelle, Gestion de l'eau, Gestion des forêts et Gestion de la chaîne d'approvisionnement. Cette étape s'appuie sur les données issues des équipes d'analyse extra-financière du Groupe Amundi.

Vient ensuite le suivi des controverses mené à partir de l'analyse des données de trois fournisseurs externes. Si une entreprise est signalée par un ou plusieurs niveaux d'exclusion - note ESG globale, note sur critère ESG ou controverse - elle ne peut intégrer le portefeuille ou le cas échéant est exclue du portefeuille dans un délai de 45 jours maximum. La revue de l'univers éligible est mensuelle et encadrée par un comité dédié.

Enfin, dans la construction du portefeuille et dans le suivi au quotidien, l'équipe de gestion a des objectifs de suivi, d'amélioration et de transparence sur trois indicateurs d'impact :

- Améliorer les **intensités eau et carbone** du portefeuille par rapport aux niveaux enregistrés par son univers d'investissement thématique ;
- Maintenir un **taux de recyclage des déchets** à un niveau élevé.

Les gérants peuvent mesurer avant de valider toute opération d'achat ou de cession de titre l'impact que cette opération aura sur les trois indicateurs et ainsi s'assurer que l'objectif est respecté à tout moment.



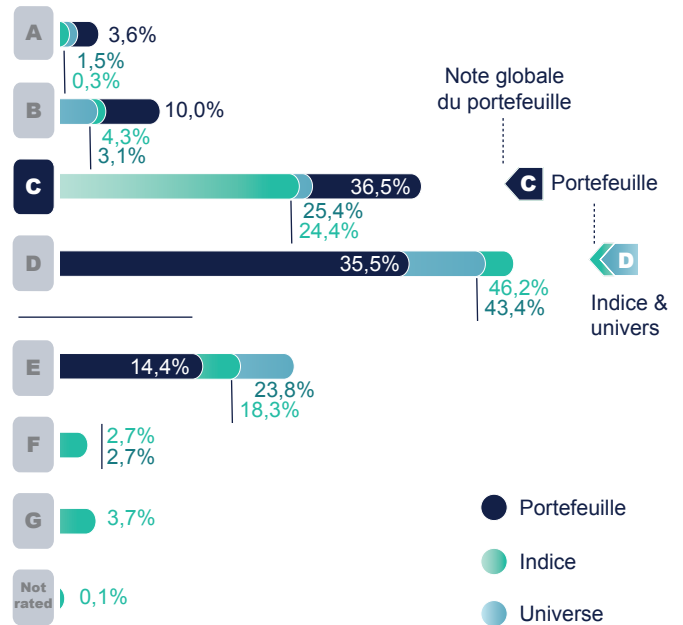
« Le pouvoir destructeur de la crise climatique a été dopé par la pandémie de COVID-19 et l'augmentation des conflits. »

Secrétaire général de l'ONU, **ANTÓNIO GUTERRES**

Le profil ESG du portefeuille reflète l'approche durable mise en œuvre par les gérants avec l'exclusion des plus mauvaises pratiques. En outre, les titres sélectionnés se positionnent parmi les meilleurs élèves de leur secteur puisque la moitié du portefeuille a une note située entre A et C contre seulement 30 % pour l'univers³ et à titre d'information 29 % pour l'indice MSCI World⁴.

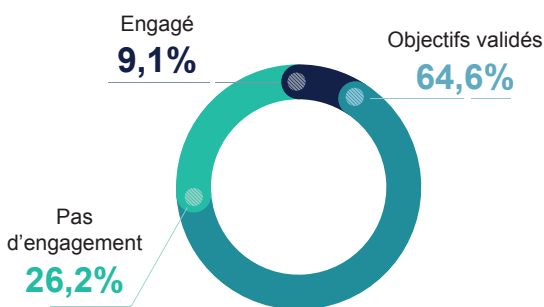
A titre d'information, le portefeuille affiche un très bon profil d'engagement des entreprises dans une trajectoire d'alignement avec les accords de Paris. Presque 3/4 du portefeuille s'inscrit dans une démarche SBTi et 65 % du portefeuille a même obtenu une validation de ses objectifs. L'approche de sélection réalisée par les gérants tend à privilégier les titres engagés dans une démarche SBT alors que 58 % des titres de l'univers n'ont pas encore pris d'engagement. Le portefeuille n'a pas d'objectif d'amélioration de cet indicateur à ce jour.

Décomposition de la note ESG

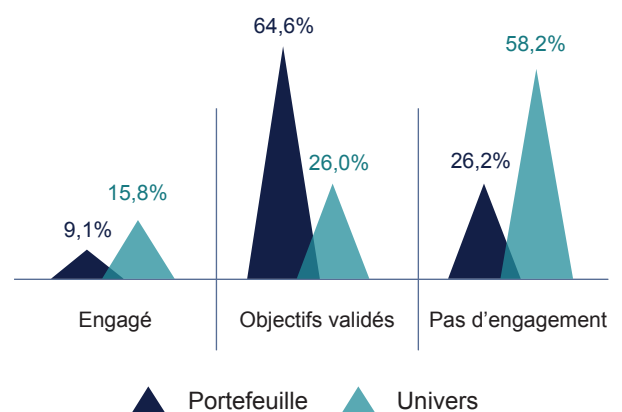


Répartition par type d'engagement SBTi

Portefeuille



Portefeuille vs univers



3. L'univers d'investissement comprend les entreprises opérant tout au long de la chaîne alimentaire avant la mise en œuvre de notre approche d'investissement responsable.

4. L'indice MSCI World est un indice de comparaison de la performance. Il est utilisé a posteriori pour évaluer la performance du compartiment et calculer la commission de performance sans contraindre la construction du portefeuille.



SUIVI DES INDICATEURS D'IMPACT

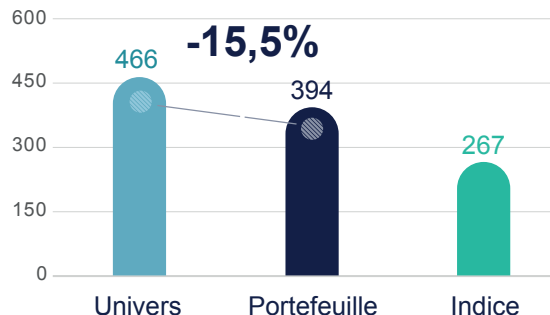


Intensité carbone

A fin 2022, le portefeuille a une **intensité carbone réduite** de plus de 15 % par rapport à l'univers thématique mais affiche néanmoins une intensité carbone plus élevée par rapport à l'indice MSCI World ; cela est **lié aux caractéristiques intrinsèques de la chaîne de valeur agro-alimentaire**. Sur un an, Food For Generations a réduit de 13,8 % son intensité carbone. La part des entreprises avec des objectifs SBT validés devrait permettre de poursuivre cette dynamique en absolu. Les dix principaux contributeurs à l'intensité carbone représentent 61 % du total de celle-ci et évoluent au sein des secteurs Consommation non cyclique ou Matériaux. Un seul de ces titres se trouve parmi les dix principales positions en portefeuille.

Intensité carbone

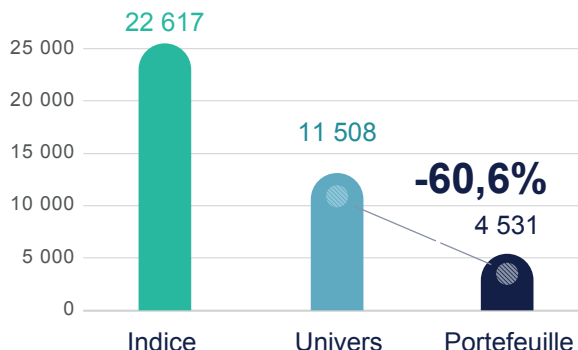
(en tonnes de CO₂ équivalent)



Intensité eau

Le fonds a une **intensité eau très nettement réduite** par comparaison à celles de l'indice ou de l'univers. Le taux de couverture de cette donnée est par ailleurs plus élevé pour le portefeuille avec plus de 73 % vs 60 % pour l'univers. Elle mesure la moyenne des prélèvements en eau en m³ par unité de revenu des entreprises (en million d'euros de chiffre d'affaires). C'est un indicateur de l'intensité eau générée par les entreprises du portefeuille.

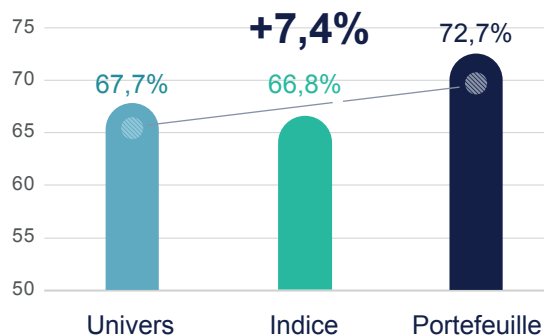
Intensité eau (en m³)



Taux de recyclage des déchets

Le fonds présente un **taux de recyclage des déchets** de 72,7 % soit une amélioration de 7,4 % ou de 5 points de pourcentage face à l'univers thématique. La couverture de cette donnée est en outre nettement plus élevée pour le portefeuille avec un taux de 63 % vs 45 % pour l'univers.

Taux de recyclage des déchets (en %)



Données au 31/12/2022. Les performances passées ne préjugent pas des performances à venir. Pour plus d'informations sur les caractéristiques des fonds, veuillez vous référer aux prospectus/document d'informations clés (DIC) disponibles sur notre site internet, www.cpram.com, ou sur simple demande auprès de CPRAM. Les données carbone sont fournies par Trucost. Les données SBT sont disponibles sur le site Internet <https://sciencebasedtargets.org/companies-taking-action>. Plus de détails page 18.

ASSOCIATED BRITISH FOODS

Associated British Foods (ABF) est un groupe alimentaire britannique offrant une vaste gamme de produits et ingrédients alimentaires de base avec un portefeuille de marque à renommée internationale.

Le groupe opère dans des domaines au cœur de la thématique d'investissement de Food For Generations :

- L'épicerie avec des produits tels que la farine, le riz, le thé (ex : Twinings), les céréales pour le petit-déjeuner (ex : Jordans), des sauces (ex : Pataks), etc. ;
- La production de sucre et produits dérivés du sucre avec des activités en Espagne, au Royaume-Uni, en Afrique et en Chine ;
- La chaîne d'approvisionnement pour l'alimentation animale (le bétail, l'aquaculture, les chevaux et les animaux de compagnie) ;
- La production d'ingrédients pour la boulangerie tels que les levures ou mélanges pour les boulangers industriels comme artisanaux.

Associated British Foods plc

ABF doit faire face à de nombreux défis liés à ses différents domaines d'activité : l'utilisation de l'eau principalement pour son activité de production de sucre, les émissions de gaz à effet de serre, le profil nutritionnel de ses produits ou encore l'économie circulaire.

Ces défis étant des axes d'engagement prioritaires pour le Groupe, les analystes interagissent régulièrement avec l'entreprise pour obtenir des précisions sur leurs stratégies et objectifs sur les différents enjeux ainsi que plus de transparence au travers de la publication d'indicateurs d'impact.

Cet exemple vise à illustrer l'univers d'investissement. Source : <https://www.abf.co.uk/investors>



796

millions de m³ d'eau extraits
principalement pour la Division AB
Sugar



-30 %

objectif de réduction des émissions
carbone de scopes 1+2 à horizon 2030
(base 2018)

Engagé sur l'initiative SBTi (objectifs
non validés à ce jour)

CHINA MENGNIU DAIRY

Mengniu est le 7ème groupe laitier mondial et leader en Chine⁵. Le groupe fournit du lait liquide (78 % des ventes) et en poudre, des yaourts, du fromage ou encore de la crème glacée. Mengniu dispose d'une quarantaine d'usines de production en Chine et trois bases de production à l'étranger (Nouvelle-Zélande, Australie et Indonésie). Sa capacité de production annuelle est de plus de 12 millions de tonnes adressant les besoins de plus de deux milliards de consommateurs dans le monde.

Le groupe a entrepris des actions ambitieuses sur le plan environnemental afin de réduire les pressions qu'il exerce sur les ressources naturelles. Cela passe par la mise en place de stratégies sur trois thèmes « dual-carbon action », « green operation » et « recycle » qui abordent aussi bien la gestion des émissions de gaz à effet de serre, la gestion de l'utilisation de l'eau, le traitement des déchets ou encore les emballages.

A fin 2022, Mengniu a accompagné des élevages coopératifs à remplacer des chaudières à charbon, à adopter des mesures de conservation de l'eau et à mettre en œuvre des projets d'énergie propre, permettant de réduire les émissions de carbone d'environ 180 000 tonnes.

5. Classement Global Dairy Top 20, publié par Rabobank en août 2022

Cet exemple vise à illustrer l'univers d'investissement. Source : Mengniu Sustainability Report 2022, <https://api.aconnect.com.hk/Attachment/103573>



En outre, Mengniu a installé plus de 14,6 MW de capacité photovoltaïque solaire, soit une augmentation de 8,96 % par rapport à 2021.

Sur la dimension opérations vertes, Mengniu a investi plus de 200 millions de RMB dans la protection écologique et environnementale en 2022. Il a achevé 21 projets clés de rénovation en matière de protection de l'environnement et a supervisé le rejet des polluants dans 38 stations d'épuration du groupe afin de respecter les normes de rejet des eaux usées. La consommation d'eau douce de Mengniu par unité de produit a diminué de 1,54 % par rapport à 2021 et les économies d'eau annuelles ont atteint 859 700 tonnes.

Sur la dimension recyclage, le groupe s'est fixé pour objectif l'adoption d'emballage 100 % durable à horizon 2025 et de devenir le chef de file de l'industrie en matière d'emballages à faible teneur en carbone pour l'ensemble de sa gamme de produits.



L'engagement, un pilier essentiel de notre démarche D'IMPACT

CPRAM s'inscrit pleinement dans la politique d'investissement responsable d'Amundi dont l'engagement est un des piliers essentiels. Ayant pour objectif de promouvoir une transition vers une économie durable, inclusive et bas carbone, Amundi s'engage auprès des émetteurs autour de **six thèmes principaux** :

- La transition vers une économie bas carbone ;
- La préservation du capital naturel (protection des écosystèmes et lutte contre la perte de biodiversité) ;
- La cohésion sociale, à travers la protection des salariés directs et indirects et la promotion des droits humains ;
- La responsabilité client, produit et sociétale ;
- Des pratiques de gouvernance solides promouvant le Développement Durable ;
- Un dialogue favorisant un exercice accru du droit de vote et une gouvernance d'entreprise renforcée.

Cela passe aussi bien par le dialogue continu avec les entreprises que par le vote aux assemblées générales. Ces dernières années, Amundi a doublé les effectifs de ses équipes d'Analyse ESG, vote et Corporate Governance permettant ainsi de renforcer considérablement ses actions d'engagement avec les entreprises. Plus de **5 400 actions d'engagement ont été menées en 2022**. Cela représente **2 115 émetteurs uniques** pour lesquels il y a eu une action d'engagement l'an passé contre 1 364 en 2021 et 878 en 2020.

Au cours de la saison de votes 2022, Amundi a participé activement à 10 208 Assemblées Générales (AG) soit un taux de participation de 99 %. Cela représente 107 297 résolutions votées. Amundi a soutenu 87 % des résolutions d'actionnaires relatives au climat et 81 % de celles relatives aux droits humains / dimension sociale. Globalement, Amundi s'est opposée à 21 % des résolutions portées par le management et a exprimé au moins un vote « contre » ces résolutions dans 69 % des AG.

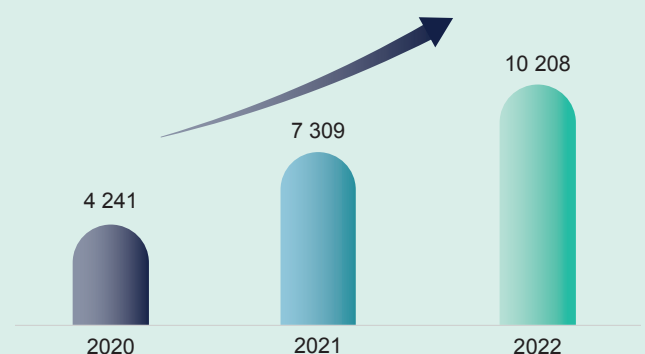
Au niveau de CPRAM, cela représente **21 933 résolutions** votées concernant **1 476 entreprises et 1 728 AG**.

Source : Amundi au 31/12/2022, retrouver les rapports complets de vote et d'engagement 2022 sur les sites Internet de CPRAM et Amundi.

6 domaines d'engagement



+141% de participation aux Assemblées générales en 3 ans



Statistiques concernant le fonds

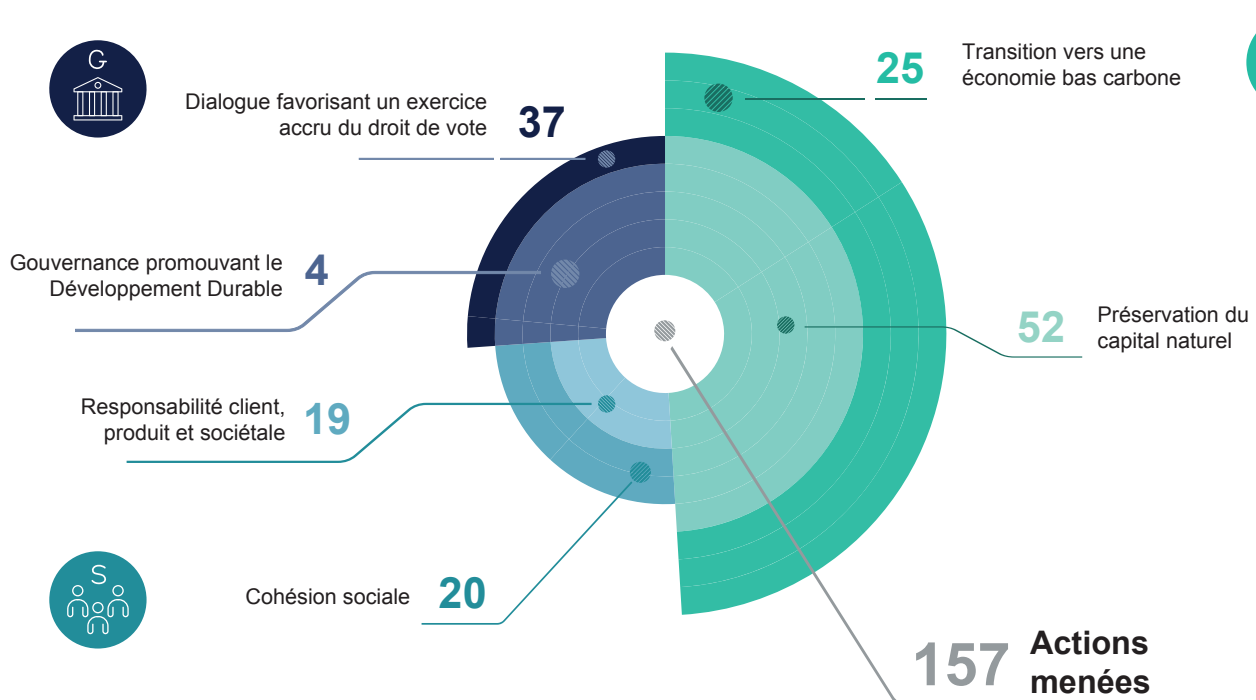
Sur l'année écoulée, Food For Generations a participé activement à 97 % des Assemblées Générales représentant 1 038 résolutions votées. Amundi a exprimé au moins un vote « contre » dans 81 % des Assemblées Générales.

157 actions d'engagement ont été menées avec les entreprises du portefeuille Food For Generations. 43 entreprises ont été concernées par au moins une action d'engagement.

La chaîne de valeur alimentaire concentre à elle seule de nombreux enjeux : émissions de gaz à effet de serre, eau (consommation & pollution), déchets, etc. En 2022, les analystes ont notamment engagé sur l'initiative SBT (11 entreprises concernées), la biodiversité (9), la consommation d'eau et l'utilisation des ressources (4), le plastique (3), l'économie circulaire (3) ou encore le salaire vital (3).



Répartition des actions par domaine d'engagement



Sources : Amundi et CPRAM à fin décembre 2022

Lutter contre La Perte de Biodiversité dans L'alimentation

Le rythme rapide de la perte de biodiversité que nous observons actuellement présente des risques importants pour la société et, par conséquent, pour les entreprises dans lesquelles nous investissons, en raison des risques pour la sécurité alimentaire, la santé humaine et la gravité des événements physiques. Amundi a initié en 2021 une campagne d'engagement sur la biodiversité avec un groupe de 56 entreprises réparties dans 8 secteurs et 18 pays. En 2022, ce groupe a été élargi à 92 émetteurs. Les objectifs de la campagne sont à la fois de sensibiliser au problème croissant de la perte de biodiversité afin d'accélérer l'action des entreprises et d'identifier les meilleures pratiques actuelles de l'industrie et diffuser ses recommandations aux entreprises. Les entreprises des secteurs de l'alimentation, de la distribution alimentaire et de la restauration représentent près de 20 % de ce panel.

En effet, le secteur alimentaire est souvent cité comme l'un des principaux secteurs responsables de la perte de biodiversité dans le monde⁶. Il n'en est pas moins aussi très dépendant de la biodiversité et fait face à des risques significatifs. Les impacts sur la biodiversité sont souvent indirects, principalement par le biais de l'approvisionnement en matières premières ; cela rend le sujet difficile à gérer et à mesurer, en partie à cause de l'échelle mondiale des chaînes d'approvisionnement.

Dans l'ensemble, la plupart des entreprises ayant participé à notre étude n'en étaient qu'à leurs débuts quand les analystes abordaient le thème de la biodiversité en tant que thème stratégique spécifique ; certaines entreprises n'étaient même pas du tout sensibilisées à ce sujet. Cependant, elles ont fait preuve d'une certaine prise de conscience et d'actions par le biais de stratégies spécifiques aux produits (café, bétail, huile de palme, etc.) ou de facteurs d'impact spécifiques (tels que la déforestation, le changement climatique et les emballages). Par conséquent, la biodiversité au niveau du conseil d'administration est souvent abordée dans le cadre de ces autres questions, mais pas comme un sujet stratégique spécifique nécessitant une supervision du conseil d'administration. La seule



exception concerne les entreprises européennes, qui ont obtenu de meilleurs résultats, probablement en raison de la pression exercée par la réglementation.

Nous recommandons donc que les dirigeants soient formés à la biodiversité pour mieux en appréhender les enjeux, que la biodiversité soit intégrée dans les priorités stratégiques, et que des experts soient recrutés pour définir une stratégie cohérente afin d'intégrer les risques et les opportunités dans le business-model de l'entreprise.

Les risques doivent être mieux définis, évalués et mieux pris en compte par les entreprises. Par ailleurs, des opportunités doivent être promues par les entreprises qui ont un rôle à jouer dans l'éducation des consommateurs afin qu'ils changent leurs habitudes alimentaires (plus de légumes, moins de viande, etc.).

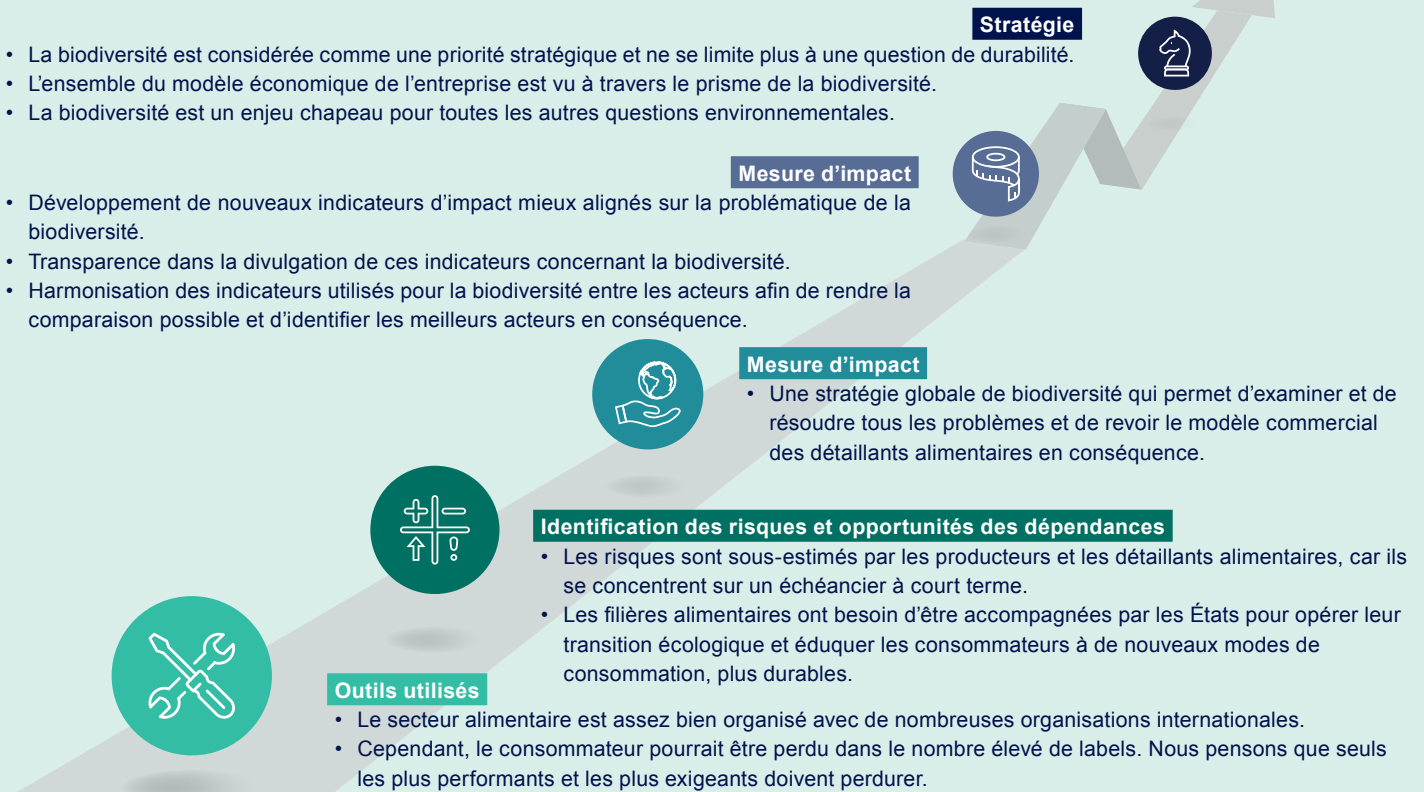
Les acteurs du secteur alimentaire doit également continuer à collaborer afin de développer un outil ou indicateur qui permettrait d'évaluer le score de biodiversité d'un produit ou d'une entreprise.

6. <https://www.unep.org/news-and-stories/press-release/our-global-food-system-primary-driver-biodiversity-loss>

Sources : Rapport d'engagement Amundi 2022, série thématique [HYPERLINK «https://research-center.amundi.com/article/biodiversity-it-s-time-protect-our-only-home-ndeg4-addressing-biodiversity-food-based-sectors»](https://research-center.amundi.com/article/biodiversity-it-s-time-protect-our-only-home-ndeg4-addressing-biodiversity-food-based-sectors) Biodiversity: It's Time to Protect Our Only Home - N°4 Addressing Biodiversity in Food-based Sectors | Amundi Research Center



Recommandations d'Amundi en termes de futures meilleures pratiques



EXEMPLE DE CARREFOUR

Entretien avec LORNA LUCET, Analyste ESG, Food Retail

1 Quelle entreprise issue du groupe d'engagement souhaitez-vous mettre en avant ? Que fait-elle actuellement en matière de biodiversité ?

Les distributeurs alimentaires ont beaucoup à faire en matière de biodiversité, car les enjeux sont de plus en plus importants. Je retiens Carrefour qui a commencé à travailler sur les questions liées à la biodiversité il y a des années, notamment sur les matières premières à risque comme le cacao, le café, l'huile de palme, le bœuf, etc. Si l'entreprise n'a pas encore publié de stratégie spécifique sur la biodiversité, elle a abordé certaines des problématiques sous-jacentes avec des politiques dédiées structurées, des plans d'action et des indicateurs clés de performance suivis chaque année. C'est un premier pas dans la bonne direction.

2 Qu'est-ce qui était particulièrement intéressant chez Carrefour ?

L'entreprise est bien consciente des progrès à accomplir, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre d'une stratégie en matière de biodiversité. L'entreprise essaie d'adopter une approche pragmatique en abordant les principales questions, en recrutant des experts, en collaborant avec des pairs et d'autres parties prenantes afin de mieux évaluer les risques et les opportunités.

En outre, l'entreprise a mis en place depuis quelques années un score de RSE et de transition alimentaire sur quatre thèmes - chaîne d'approvisionnement durable, activités d'achat et logistique, satisfaction des clients et engagement des employés - qui est intégré dans la rémunération des cadres supérieurs. Si ce type d'indice doit être davantage axé sur la biodiversité, il contribue à l'intégration des questions de RSE dans la stratégie de l'entreprise.

3 Quelles seraient vos recommandations pour améliorer les pratiques ?

L'entreprise doit identifier toutes les facettes de la question de la biodiversité afin de mieux les évaluer et les traiter. Nous pensons qu'il est temps que la biodiversité soit considérée comme une question à part entière et pas seulement à travers d'autres questions. Par conséquent, une stratégie en matière de biodiversité doit être élaborée et intégrer les principales priorités de l'entreprise. Cependant, nous pensons que l'entreprise va dans la bonne direction en tant que membre de nombreux groupes de travail, en particulier sur la façon de trouver des indicateurs de performance clés pour mieux évaluer l'impact de ses activités sur la biodiversité.

Page 17:

Sources : Rapport d'engagement Amundi 2022, série thématique Biodiversity: It's Time to Protect Our Only Home - N°4 Addressing Biodiversity in Food-based Sectors | Amundi Research Center <https://research-center.amundi.com/article/biodiversity-it-s-time-protect-our-only-home-ndeg4-addressing-biodiversity-food-based-sectors>

Page 18:

Données CPRAM au 31/12/2022.

Les données d'émissions carbone sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO₂ i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO₂.

Définition des scopes :

Scope 1 : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.

Scope 2 : Ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.

Scope 3 : Ensemble de toutes les autres émissions indirectes en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, nous faisons le choix de n'utiliser qu'une partie du scope 3 : les émissions en amont liées aux fournisseurs de premier rang. Les fournisseurs de premier rang sont ceux avec lesquels l'entreprise a une relation privilégiée et sur lesquels elle peut directement influencer.

Émissions carbone en million d'euros investis : cet indicateur permet de quantifier les émissions carbone induites par l'investissement dans le portefeuille.

Émissions carbone en million d'euros de chiffre d'affaires : cet indicateur permet de quantifier l'intensité carbone de la chaîne de valeur des émetteurs en portefeuille. Il est égal à la somme pondérée des empreintes carbone des titres le composant.

Les données CDP et SBT sont fournies par les deux fournisseurs et disponibles sur leur site Internet : <https://www.cdp.net/en/responses> et <https://sciencebasedtargets.org/companies-taking-action>

SBT :

L'initiative Science Based Targets (SBTi) est un projet conjoint du CDP, du Global Compact des Nations Unies, du World Resources Institute (WRI) et du WWF. Elle vise à encourager les entreprises à définir des objectifs de réduction (aussi appelés cibles) de leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) selon les secteurs d'activité et en cohérence avec les préconisations scientifiques.

L'objectif est de promouvoir des stratégies alignées sur le niveau de décarbonisation requis pour contenir l'augmentation des températures mondiales.

SBTi a élaboré une méthodologie pour évaluer l'alignement climatique d'une entreprise en fonction de son objectif de réduction des émissions de GES. Les critères pris en compte sont : les scopes 1 et 2 comprenant toutes les émissions du Greenhouse Gas Protocol (GHG Protocol 19), un objectif cible projeté et atteint dans une période comprise entre 5 et 15 ans et un objectif à minima cohérent avec les données scientifiques pour établir un maintien de l'élévation de la température moyenne mondiale inférieure à 2°C par rapport aux températures préindustrielles, l'objectif fortement recommandé par le GIEC étant de 1,5°C.

Les logos ou marques des sociétés citées sont utilisés à des fins d'illustration et demeurent la propriété exclusive de chaque titulaire.

Informations promotionnelles non contractuelles destinées au public, ne constituant ni un conseil en investissement, ni une recommandation, ni une offre de contrat. Cette brochure n'est pas à l'usage des résidents des États Unis d'Amérique et des « U.S. Persons », telle que cette expression est définie par la « Regulation S » de la Securities and Exchange Commission en vertu du U.S. Securities Act de 1933. Investir implique un risque de perte en capital. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Veuillez vous référer au prospectus/document d'informations clés (DIC) et au reporting avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour plus d'informations consulter le site de CPR AM, www.cpram.com.

Toutes les informations présentées sont réputées exactes au 30 juin 2023. L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence des informations, prévisions et analyses fournies ne sont pas garanties. Elles sont établies sur des sources considérées comme fiables et peuvent être modifiées sans préavis. Les informations et prévisions sont inévitablement partielles, fournies sur la base de données de marché constatées à un moment précis et sont susceptibles d'évolution. Cette publication ne peut être reproduite, en totalité ou en partie, ou communiquée à des tiers sans l'autorisation préalable de CPRAM.

CPR Asset Management, Société anonyme au capital de 53 445 705 € - Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n° GP 01-056 - 91-93, boulevard Pasteur, CS 61 595 - 75730 Paris Cedex 15 - France - 399 392 141 RCS Paris.

Achévé de rédiger en juin 2023

Design & conception : Karine Matteotti - Marketing CPRAM

Crédits Photos : Shutterstock®, iStock.com

cpram.com
in cpr-asset-management
X @cpr_am

CPR Asset Management, société de gestion de portefeuilles, agréée AMF
sous le n°GP 01-056 en date du 21 décembre 2001
(Autorité des Marchés Financiers 17, place de la Bourse, 75082 Paris),
SA au capital de 53 445 705 euros 399 392 141 RCS– 91-93, boulevard Pasteur
CS 61 595 – 75730 Paris – Cedex 15 – Tel: 01 53 15 70 00

CPRam

